

Avis aux personnes intéressées

Régie de l'énergie

Demande d'ordonnance de sauvegarde relativement au maintien de la GDP Affaires pour l'hiver 2022-2023 suivant le jugement du 4 octobre 2022 de la Cour supérieure dans le dossier 500-17-113361-201 (Dossier R-4208-2022)

Objet de la demande

Le 21 octobre 2022, Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité (HQD) dépose à la Régie de l'énergie (la **Régie**) une demande d'ordonnance de sauvegarde afin de pouvoir honorer ses engagements envers les participants à la gestion de la demande en puissance destinée à sa clientèle d'affaires (la **GDP Affaires**) pour l'hiver 2022-2023. Cette demande fait suite au jugement du 4 octobre 2022 de la Cour supérieure du Québec dans le dossier 500-17-113361-201 et permettra de considérer la GDP Affaires au bilan en puissance pour l'hiver 2022-2023, dans l'attente de la réalisation des démarches nécessaires pour la fixation d'un tarif GDP Affaires définitif.

Cette demande est soumise en vertu des articles 31 (1) (2^o) (5^o) et 34 de la *Loi sur la Régie de l'énergie* (la **Loi**).

Procédure d'examen de la demande

La Régie entend traiter la demande d'HQD par la tenue d'une audience qui se tiendra le **3 novembre 2022, à compter de 9 h**, par visioconférence avec l'application Microsoft Teams.

La Régie reconnaît d'emblée au présent dossier les intervenants reconnus au dossier R-4041-2018. Elle leur demande, ainsi qu'aux autres personnes intéressées, de lui signifier, par écrit, **au plus tard le 28 octobre 2022, à 12 h**, leur intention de participer à l'audience du 3 novembre prochain en précisant leur position, le temps prévu pour leur participation et, le cas échéant, leur intérêt. Des informations additionnelles relatives à l'audience par visioconférence ainsi que les coordonnées de connexion seront communiquées ultérieurement aux participants.

La demande, les documents afférents, la Loi et le *Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie* sont disponibles sur le site internet de la Régie au www.regie-energie.qc.ca.

Pour toute information, il est possible de communiquer avec la Régie par téléphone, par télécopieur ou par courriel.

Le Secrétaire

Régie de l'énergie
Place Victoria
800, rue du Square-Victoria, bureau 4125
Montréal (Québec) H4Z 1A2
Téléphone : 514 873-2452 ou sans frais 1 888-873-2452
Télécopieur : 514 873-2070
Courriel : greffe@regie-energie.qc.ca

Québec 